

**ANNEE 2019**

Délibération n°

**20190052**

**SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2019**

Date de convocation : 18/10/2019

Date d'affichage : 28/10/2019

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents	:	16
Pouvoirs	:	0
Nombre de votants	:	16

Vote : 16  
Pour : 16  
Abstention : 0  
Contre : 0

**Adopté à l'Unanimité**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-neuf, le 24 octobre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 18 octobre 2019, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Hugues BIGÉ, Michel KLISZ, Frédéric ETCHEGARAY, Michel GOÑY, Pierre SORHAITS.

Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Emmanuelle DALLET, Valérie RÉCART, Marie-Dominique GAY, Brigitte ETCHEVERRY, Dominique VIGIER.

Absents excusés : Mmes Annie UHALDEBORDE, Sophie DELETTRE, M. Philippe BIGOTEAU.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

**O.J n°2 : Fixation des tarifs du camp Multi-  
activités à Hendaye  
du 28 au 30 octobre 2019**

Rapporteur : Mme Dominique GALLOT

Mme GALLOT indique que le service Enfance Jeunesse organise un séjour Multi-activités pendant les vacances d'automne.

Les tarifs proposés tiennent compte :

- de l'hébergement en demi-pension,
- du départ et retour en train depuis la gare de Biarritz,
- des activités : Sauvetage côtier, initiation aux premiers secours, Surf, grands jeux et veillées.

Ce séjour est ouvert aux enfants et jeunes de Bassussarry (de 11 ans à 17 ans) mais aussi à ceux extérieurs à la commune.

Il convient donc de fixer les tarifs applicables en fonction des éléments précités.

Le Conseil Municipal,

**APRES** avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

- **FIXE** les tarifs pour le camp multi-activités, comme suit :

	<b>Bassussarry</b>	<b>Hors Bassussarry</b>
<b>Tarif normal</b>	140.00€	146.00€
<b>Tarif pour les bénéficiaires de l'Aide aux Temps Libres de la CAF</b>	104.00€	110.00€

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
**Paul BAUDRY**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 28/10/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/10/2019